

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LINESS DU 12 OCTOBRE 2012

Présence de :

- Klaus BECKER, Didier CLERMONTÉ, Pierre KOWAL, Huguette DROUIN, Max (soit 4 membres ayant droit à voter) pour LINESS et de
- Philippe BENOIT, Klaus BECKER pour LINUÈVE

1. Élection du président de séance.

Est élu président de séance Klaus BECKER (Vote à l'unanimité)

2. Élection du secrétaire de séance.

Est élue secrétaire de séance Huguette DROUIN (Vote à l'unanimité)

3. Bilan de l'année écoulée. Par Didier CLERMONTÉ, Président

Rapport moral du président du C A

Le bilan est approuvé à l'unanimité

4. Discussion sur ce que doit ou devrait être LINESS

Il a été décidé de jumeler LINESS avec LIVUÈVE.

Chaque association garde ses spécificités et partage ses informations avec l'autre.

Les prochaines réunions mensuelles se feront en commun, elles pourront se dérouler à l'Université, au local RERS de Courcouronnes, ou en tout autre lieu décidé d'un commun accord entre les membres de LINESS ET LINUÈVE.

Une seule cotisation est demandée aux membres qui adhèrent aux 2 associations.
Vote à l'unanimité.

5. Élection des membres du bureau

Klaus BECKER est élu secrétaire de LINESS (Vote à l'unanimité).

Didier Clermonté (président) et Huguette Drouin (trésorière) en cours de mandat gardent leur fonctions respectives.

6. Approbation des comptes de l'exercice 2011-2012.

Les comptes de l'exercice écoulé (01/09/2011 au 30/08/2012) sont approuvés à l'unanimité.

7. Approbation du budget provisionnel exercice 2012-2013.

Le budget prévisionnel de l'exercice 2012-2013 est approuvé sous la réserve de réduire de façon significative la cotisation de l'assurance en recherchant une autre compagnie.
Unanimité

8. Questions diverses.

L'adresse postale est transférée ainsi :

LINESS
C/O RERS de COURCOURONNES
1 place du Printemps
91080 COURCOURONNES

Les présents sont d'accord pour que Didier CLERMONTÉ et Huguette DROUIN aient la signature du compte bancaire de LINESS